



**RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOUVEAU LIVRET SCOLAIRE BAC PRO

**ÉVALUATION DES COMPÉTENCES,
COMMENT POSITIONNER LES ÉLÈVES ?**

FILIÈRE OPTIQUE-LUNETTERIE



LE CADRE GENERAL DU LSL en Bac Pro



Arrêté du 17 juin 2020
BOEN n°28 du 10 juillet 2021

Le livret scolaire constitue **un outil d'aide à la décision** pour le jury du Bac Pro.
Il est consulté lors des délibérations des 1^{er} et 2nd groupes d'épreuves du Bac Pro.

**Livret
scolaire**
pour l'examen
du baccalauréat

arrêté du 17 juin 2020

Le livret doit :

- consigner **les progrès et les acquis** des élèves du cycle terminal du lycée
- rendre compte avec rigueur et clarté des **qualités** et des **capacités** propres de l'élève, sans éluder ses faiblesses.

L'évaluation porte à la fois :

- sur **l'atteinte d'un niveau de connaissances** et
- sur **le degré de maîtrise des compétences** requises.

évaluation chiffrée + approche qualitative des résultats

Comment positionner l'élève?

La compétence *ne s'observe pas*.

Ce sont ses manifestations que l'on observe dans l'activité, autrement dit : *son résultat*.

Evaluer une compétence , c'est donc *positionner les acquis* à partir *des observations* relatives :

- au *résultat de l'activité*, au regard de *critères de performance du référentiel*,
- à *la façon de faire* de l'intéressé, au regard de *critères de conformité* par rapport à *des normes établies*.

Livret
scolaire
pour l'examen
du baccalauréat

arrêté du 17 juin 2020

De l'importance de la taxonomie du barème

Taxonomie de
Xavier
Roegiers
focalisant sur
4 niveaux
d'acquisition

4	Maîtrise maximale	Maîtrise maximale : cela signifie que l'élève maîtrise la compétence à un niveau excellent, pas nécessairement de manière parfaite, mais de la manière qu'on est en droit d'attendre d'un élève normal
3	Maîtrise suffisante (ou minimale)	La maîtrise n'est pas optimale, mais l'élève montre qu'il maîtrise suffisamment la compétence
2	Maîtrise partielle	L'élève montre qu'il maîtrise certaines choses mais pas de manière suffisante
1	Aucune maîtrise	L'élève ne montre vraiment aucune maîtrise, même pas un petit peu

**Livret
scolaire**
pour l'examen
du baccalauréat

arrêté du 17 juin 2020

Repères pour
positionner
l'élève

Quelques points de repères pour positionner l'élève

4	Maîtrise maximale	Répond aux attendus définis Fait preuve d'autonomie de façon régulière, tout au long du projet Fait preuve de créativité (produit créatif, personne créative, processus créatif)
3	Maîtrise suffisante (ou minimale) :	Répond aux attendus définis
2	Maîtrise partielle	L'élève a besoin d'aide pour atteindre les résultats attendus (réalisation et démarche)
1	Aucune maîtrise	L'élève a besoin d'une aide constante

Repère pour apprécier le niveau d'acquisition de l'élève

Prise en compte des trois composantes de la compétence : le savoir-faire (maîtrise de la gestuelle et compréhension de ce qui est attendu), les savoirs associés mobilisés lors des activités professionnelles, le « savoir-être professionnel » attendus en situation professionnelle.

Degré de maîtrise	Savoir-faire	savoirs associés mobilisés en situation professionnelle	La savoir-être (attitude, comportement) en situation professionnelle
4 <u>Bien Maîtrisée</u> (++) 16 à 20	Les performances attendues sont réalisées avec régularité (plus de 70 %) ; Fait preuve d'autonomie dans les tâches simples et de dextérité. Fait preuve de capacité d'adaptation	Les connaissances mobilisées dans un contexte professionnel, sont solides. Utilise un vocabulaire scientifique et professionnel Sait justifier les gestes essentiels	Fait preuve de déontologie tout au long de son activité professionnelle (maîtrise les codes de la profession, se situe dans une équipe pluri professionnelle...) Fait preuve de capacité d'analyse et de réflexion
3 <u>Maîtrisé</u> (+) 11 à 15	Les performances attendues sont réalisées dans plus de 60 % des cas, avec une aide éventuelle de temps en temps Fait preuve d'une certaine autonomie sur des tâches simples, applique les procédures, bon exécutant, gère la complexité avec aide ou de guidance.	Les connaissances de base (limites d'exigence du référentiel), sont correctement énoncées et sont utilisées pour réussir le tâche. Comprend le sens des questions (peu de contre sens) Sait sélectionner correctement les informations issues d'un dossier technique.	Attitude adaptée Comprend ce qui lui est demandé Progrès régulièrement
2 <u>Insuffisamment maîtrisé</u> (-) 9 à 6	A besoin d'être guidé pour s'organiser et réaliser des tâches simples, sans complexité, ni aléa, ne contrôle pas son travail, hésite ... Ne gère pas les aléas, peu assuré, ne prend pas d'initiative, a besoin d'être contrôlé.	Les connaissances sont souvent erronées ou inappropriées ou en quantité insuffisante pour réussir la tâche.	Peu assuré, fait preuve d'hésitation et de lenteur mais attitude correcte. Peu de progrès
1 <u>Non maîtrisé</u> (--) Moins de 5	Manque total d'autonomie et de curiosité professionnelle. A régulièrement besoin que les consignes soient précisées. Gestuel inadapté voire dangereux	Les connaissances mobilisées sont insuffisamment maîtrisées, et ne permettent pas de comprendre ce qui lui est demandé et de réussir les tâches confiées.	Attitude inadaptée voire dangereuse. Manquements à la déontologie. Communication inadaptée. Messages stigmatisant Ne tient pas compte des conseils formulés.

**Livret
scolaire**
pour l'examen
du baccalauréat

arrêté du 17 juin 2020

L'évaluation des compétences :

L'évaluation par compétence est le résultat d'une analyse des différents travaux réalisés par l'élève tout au long du cycle de formation au regard des programmes et du référentiel. Lorsqu'une compétence est acquise, elle l'est définitivement quelle que soit la période à laquelle elle a été validée. Le niveau de maîtrise des compétences est notifié sur une échelle de valeur comprenant 4 degrés de maîtrise :

- 1 : compétences non maîtrisées
- 2 : compétences insuffisamment maîtrisées
- 3 : compétences maîtrisées
- 4 : compétences bien maîtrisées

L'évaluation chiffrée des résultats :

Cette évaluation *prend en compte la **progression** de l'élève au cours des périodes qui rythment l'année scolaire*. Elle situe les résultats de l'élève par rapport à la classe ou au groupe dans lequel il a suivi l'enseignement considéré.

Elle est le résultat d'un **travail de collaboration** entre les enseignants de la spécialité intervenants au sein de la classe et s'appuie sur le **document de suivi de compétences** mis en place pour chaque élève ainsi que les **entretiens formatifs** de positionnement.

Structure du LSL

Discipline	Evaluation chiffrée				Evaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève
	Elève		Groupe		Compétences attendues				
					1	2	3	4	
	Moyennes		Effectif du groupe						
	1 ^{er} tr/ 1 ^{er} sem		Répartition des moyennes annuelles individuelles						
	2 ^{ème}		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12				
	Année		Moyenne annuelle du groupe						

Evaluation chiffrée

4 degrés de maîtrise de compétences

Les 15 compétences professionnelles OL

OPTIQUE LUNETTERIE	1	Rechercher, analyser, exploiter les données et les documents nécessaires à son activité
	2	Recenser et appliquer les réglementations, les consignes et les procédures
	3	Préparer, gérer et suivre un dossier, des travaux - Préparer les moyens de mise en œuvre
	4	Prendre des mesures (optométriques, morphologiques)
	5	Monter, assembler un équipement optique
	6	Contrôler des composants, un équipement - Essayer, ajuster, valider un équipement
	7	Participer à la gestion des matériels, des équipements et des composants
	8	Analyser, élaborer une intervention
	9	Remettre ou maintenir en état l'équipement optique d'un client - Contribuer à la maintenance des matériels du magasin et de l'atelier
	10	Identifier, traiter et transmettre des informations - Communiquer oralement
	11	Renseigner des documents et rendre compte par écrit - Animer et coordonner des activités de groupe
	12	Se situer dans l'entreprise et par rapport à la législation en vigueur
	13	Actualiser les savoirs et les savoir-faire d'une équipe
	14	Assurer la vente des instruments, équipements et produits optiques - Participer à la gestion commerciale
	15	Participer à la gestion comptable et financière - Participer à la gestion des personnels - Contribuer à l'orientation commerciale

**Livret
scolaire**
pour l'examen
du baccalauréat

Les 19 compétences professionnelles OL

Capacités	Compétences	Unités			
		U2	U31	U32	U33
C1 S'informer Analyser	C1.1 Rechercher, analyser, exploiter les données et les documents nécessaires à son activité	X			
	C1.2 Recenser et appliquer les réglementations, les consignes et les procédures		X		
C2 Organiser Préparer	C2.1 Préparer, suivre et gérer un dossier, des travaux	X			
	C2.2 Préparer les moyens de mise en œuvre				X

3

Capacités	Compétences	Unités			
		U2	U31	U32	U33
C3 Mettre en œuvre 6	C3.1 Prendre des mesures (optométriques, morphologiques)		X		X
	C3.2 Monter, assembler un équipement optique				
	C3.3 Contrôler des composants, un équipement		X		
	C3.4 Essayer, ajuster, valider un équipement				X
	C3.5 Participer à la gestion des matériels, des équipements et des composants	X			
C4 Maintenir 9	C4.1 Analyser, élaborer une intervention	X			
	C4.2 Remettre ou maintenir en état l'équipement optique d'un client				X
	C4.3 Contribuer à la maintenance des équipements du magasin et de l'atelier				X
C5 Informier Communiquer 10 11	C5.1 Identifier, traiter et transmettre des informations				X
	C5.2 Communiquer oralement		X		
	C5.3 Renseigner des documents et rendre compte par écrit	X			
	C5.4 Animer et coordonner des activités de groupe				X
	C5.5 Se situer dans l'entreprise par rapport à la législation en vigueur				X
C6 Commercialiser Gérer 15	C5.6 Actualiser les savoirs et les savoir-faire d'une équipe	X			
	C6.1 Assurer la vente des instruments, équipements et produits optiques	X			
	C6.2 Participer à la gestion commerciale				
	C6.3 Participer à la gestion comptable et financière				
	C6.4 Participer à la gestion des personnels				
C6.5 Contribuer à l'orientation commerciale					

Domaine de
l'économie-gestion

Recommandations pour le bilan de l'évaluation des compétences de l'année

Le bilan de l'année ne correspond pas à la moyenne des degrés de compétences

L'élève qui, au début de l'année, atteint le degré 1 et, à la fin de l'année, le degré 3 pour une compétence ne devrait pas être évalué au degré 2.

Compétences attendues ()	1	2	3	4
C3.1 Prendre des mesures (optométriques, morphologiques)	Tr1		Tr3	
C 3.2 Monter, assembler un équipement optique				

Les étapes de l'évaluation par compétences

Etape n°1 : construction d'une situation de formation/d'apprentissage

- Repérer dans le référentiel des compétences à évaluer, à ce stade du cycle de formation, afin de construire la situation professionnelle correspondante,
- Les autres compétences du référentiel sont programmées dans la progression pédagogique à des temps différents, y compris en PFMP,
- Préciser les critères d'évaluation, et éventuellement les indicateurs de réussite, retenus pour chacune des compétences, explicitées dans le référentiel),
- Élaborer la grille d'évaluation de l'activité selon 4 niveaux de réussite (en fonction des critères retenus).

- **Etape n°2** : évaluation synchrone des élèves (prioritairement pendant l'activité : TP, oral, travail de groupes, ...), voire asynchrone (correction des écrits, des compte rendus, ...) en renseignant l'outil de suivi des compétences pour chaque élève et chaque compétence évaluée.
- **Etape n°3** : bilan en fin de période (semestre/trimestre) : si une même compétence est travaillée par plusieurs professeurs, ceux-ci doivent se concerter pour élaborer un bilan de compétences périodique.
- **Etape n°4** : le bilan de compétences du deuxième semestre sera reporté dans l'évaluation par compétences du LSL Pro (4 niveaux de maîtrise).